

Société suisse des
ingénieurs et des architectes

Sia Recommandation **162/4**
Edition de 1994

Béton de recyclage

Le présent projet n'est pas valable et ne doit
pas être mis en application

10/1995

Editeur:
Société suisse des ingénieurs et des architectes
Case postale, 8039 Zurich Téléphone 01/283 15 15, Fax 01/201 63 35
Vente des normes et des imprimés Téléphone 01/283 15 60

Copyright © 1995 by SIA Zurich

TABLE DES MATIÈRES

	Page
0	CHAMP D'APPLICATION 3
0 1	But 3
0 2	Délimitation 3
0 3	Autres prescriptions applicables 3
1	TERMINOLOGIE 4
1 1	Matériaux de démolition 4
1 2	Matériaux de construction 4
2	PRINCIPES D'UTILISATION 5
3	CLASSIFICATION ET DÉSIGNATION 5
4	QUALITÉS REQUISES DU BÉTON DURCI 5
5	QUALITÉS REQUISES DES COMPOSANTS 6
5 1	Ciment 6
5 2	Granulats 6
5 3	Eau de gâchage 7
5 4	Additifs 7
6	QUALITÉS REQUISES DU BÉTON FRAIS 7
7	ESSAIS ET CONTRÔLES 8
7 1	Béton classé 8
7 2	Béton non classé 8
7 3	Impuretés contenues dans les granulats recyclés 8
	ABRÉVIATIONS 11
	ADOPTION ET ENTRÉE EN VIGUEUR 12

0 CHAMP D'APPLICATION

0 1 But

0 11 La présente recommandation traite de la valorisation et appropriée et respectueuse de l'environnement de fractions des déchets de chantier inertes. Elle propose l'utilisation de granulats préparés à partir de béton et de matériaux non triés provenant de démolitions, ainsi que de grave de recyclage comme succédané de gravier. On épargnera ainsi des ressources naturelles.

0 2 Délimitation

0 21 La présente recommandation s'applique au béton de recyclage fabriqué à partir de granulats provenant de béton de démolition, de matériaux de démolition non triés ou de grave de recyclage, avec ajout éventuel de granulats naturels.

0 22 Les bétons de recyclage sont classés suivant les catégories de la norme SIA 162, ouvrages en béton.

0 3 Autres prescriptions applicables

Cette recommandation renvoie aux normes et recommandations suivantes, dont les dispositions s'appliquent en tout ou partie selon la forme du renvoi.

- | | |
|----------------------------|--|
| - Norme SIA 162 | Ouvrages en béton |
| - Norme SIA 162/1 | Ouvrages en béton – Essais des matériaux |
| - Recommandation SIA 162/2 | Détermination de la teneur en chlorures dans le béton |
| - Norme SIA 215.001 | Méthodes d'essais des ciments (EN 196) |
| - Norme SIA 215.002 | Ciment – Composition, spécifications et critères de conformité (ENV 197-1) |
| - Recommandation SIA 430 | Gestion des déchets de chantier |
| - Norme SN 640 740 | Réutilisation des matériaux de démolition, généralités |

Membres de la commission SIA 162/4 «Béton de recyclage»

Président:	Dr M. Grenacher, ing. SIA, Brugg	Bureau d'études
Membres:	R. Pfiffner, ing. SIA, Weiach	Entreprise
	Dr A. Queisser, géologue SIA, Balsthal	Entreprise
	W. Rüegg, Kloten	ARV
	Prof. W. Wilk, ing. SIA, Wildegg	SIA / TFB
	F. Worni, Regensdorf	ASPB

La traduction française de la présente recommandation a été mise au point par la commission SIA «Traduction en langue française».

Adoption et entrée en vigueur

La présente recommandation SIA 162/4 *Béton recyclé* a été adoptée par le comité central de la SIA le 23 juin 1994 à Bienne.

Elle entre en vigueur le 1er décembre 1994.

Le président: Dr H.-H. Gasser
Le secrétaire général: G. Reinhart

Copyright © 1995 by SIA Zurich

Tous les droits de reproduction, même partielle, de copie intégrale ou partielle (photocopie, microcopie), de mise en programmes d'ordinateurs et de traduction sont réservés.